

ANNEXE 7 :
Etat d'avancement du Programme – Compte rendu Trimestriel

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP) CÔTE D'IVOIRE

ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME¹ COMPTE RENDU TRIMESTRIEL

(A mettre en ligne sur le site du FCP)

1er avril 2010 – 30 juin 2010

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s) :	ONU CI-PNUD Côte d'Ivoire	Domaine Prioritaire :	N°2 : DDR- Consolidation de la Paix et Cohésion sociale		
Autorité(s) nationale(s) :	<ul style="list-style-type: none"> • Cabinet du Premier Ministre, Gouvernement de Côte d'Ivoire ; • Centre de Commandement Intégré (CCI) ; • Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (PNRRC) ; • Programme de Service Civique National (PSCN). 				
Numéro du Programme :	PBF/CIV/B-1 (Numéro ATLAS : CIV10-00070211)				
Nom du Programme :	1000 Microprojets pour la réintégration des ex-combattants et d'ex-miliciens en Côte d'Ivoire				
Budget Total :	4 000 000 USD				
Zones d'intervention :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Nord et Nord-Ouest</u> : Korhogo, Odienné, Ferkéssédougou, Séguéla et Kani ; ▪ <u>Ouest</u> : Guiglo, Duékoué, Bloléquin, Toulépleu, Man, Danané, Bangolo, Zagné, Vavoua, Zouan Hounien et Lakota ; ▪ <u>Est</u> : Bondoukou ; ▪ <u>Centre et Centre-Ouest</u>: Yamoussoukro, Bouaké, Brobo, Daloa, Gagnoa et Issia ; ▪ <u>Sud et Sud-Ouest</u> : Abidjan, San Pedro et Tabou. 				
Date d'approbation / Comité de Pilotage :	28 Août 2008				
Durée du Programme:	6 mois	Date de démarrage :	24 sept. 2008	Date de clôture :	30 sept. 2009
Montants engagés :	2 127 924 000² FCFA 4 000 000 USD			Pourcentage du montant approuvé:	100%
Montants déboursés :	2 083 967 548,08 FCFA 3 917 372,13 USD			Pourcentage du montant approuvé:	98%
Retard éventuel (mois):	12 mois	Commentaires:	Le processus DDR en Côte d'Ivoire a accusé un retard par rapport au calendrier initialement prévu. Le regroupement des ex-rebelles FAFN n'avait pas respecté les plans de départ. Cependant, concernant les ex-membres des groupes d'auto défense (milices), le démantèlement a repris en février 2009 et s'est accéléré durant le deuxième trimestre 2009 (avril-		

¹ Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

² Le taux de change utilisé est celui de juillet 2010, à savoir 1USD = 531,981 FCFA.

			<p>juin). Cela a eu un impact positif sur le nombre de bénéficiaires pris en charge par le Programme '1000 microprojets'.</p> <p>Toutefois, en vue de pérenniser les acquis du Programme et bien que tous les projets aient été lancés, il importe de continuer un travail de suivi et d'encadrement sur une période minimale de 6 mois après la clôture du programme.</p>
--	--	--	--

Objectifs :	Réalizations/Résultats :	Pourcentage de réalisation :
<p><i>Les ex-combattants sont retournés dans les zones de leur choix et ont accès aux moyens durables de subsistance;</i></p>	<p>Réalisations : 539 microprojets dont 530 de réinsertion et 9 de réhabilitation communautaire pour un total de 3720 bénéficiaires.</p> <p>Les 539 microprojets (MP) sont repartis comme suit par domaine d'activités économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Secteur primaire</u> (24% des MP) : 28 MP agricoles pour 554 bénéficiaires dont 171 membres de la communauté et 152 femmes ; 98 MP d'élevage (de volailles, de porcs, de moutons, de poissons, d'agoutis, d'escargots, etc.) pour 1010 bénéficiaires dont 104 femmes ; 2 microprojets de pêche pour 43 bénéficiaires ; ▪ <u>Secteur secondaire</u> (11% des MP) : 59 MP industriels ou artisanaux (fabrication d'attiéké, de savons kabakourou, bijouterie, tisserands, pêche artisanale, etc.) pour 143 bénéficiaires dont 31 femmes. ▪ <u>Secteur tertiaire</u> (64% des MP) : 128 MP de commerce pour 566 bénéficiaires dont 121 femmes ; 215 MP de service (plomberie, couture, électronique, électricité, mécanique auto, cabine téléphonique, station de lavage-auto, etc.) pour 601 bénéficiaires dont 126 femmes. ▪ Un <u>quatrième domaine</u> (1% des MP) appelé multisectoriel concerne 6 MP relatifs à la fois à plus d'un secteur. Ces MP concernent 66 bénéficiaires dont 30 femmes. ▪ Un <u>cinquième secteur non économique</u> (1% des MP) concerne 4 MP de réhabilitation d'infrastructures sociales pour 659 bénéficiaires dont 269 femmes. <p>Les 540 microprojets comportent 531 projets de réinsertion pour un total de 2852 bénéficiaires</p>	<p style="text-align: center;">98%</p>

directs et **9 projets communautaires** pour un total 873 bénéficiaires directs.

Les 2852 bénéficiaires directs des projets de réinsertion sont composés de **1157 ex-combattants (XC)**, **817 ex-membres des Groupes d'Auto-Défense (XGAD)** et **878 Jeunes à Risque (JR)**. Les XC, XGAD et les JR représentent respectivement environ 40%, 29% et 31% de l'ensemble des bénéficiaires directs atteints par les projets de réinsertion.

Parmi les bénéficiaires, l'on compte environ **24% de femmes**.

Parmi les bénéficiaires directs des projets de réinsertion, l'on compte 490 femmes contre 2362 hommes ; soit environ 17% de femmes.

En ce qui concerne les projets communautaires, on enregistre 387 femmes contre 486 hommes, soit environ 44% de femmes.

A ce jour, tous les projets sont clos. La clôture signifie que ces microprojets sont au-delà des trois (03) mois requis par les partenaires de mise en œuvre. Toutefois, ces projets continuent d'être suivis dans le cadre de la pérennisation. Les quatorze (14) projets lancés en février 2010 sur le reliquat de la Convention PNUD-OIM sont clos depuis fin mai 2010.

Au 31 mars 2010, le Programme a atteint 26 localités de la Côte d'Ivoire, répartis comme suit :

- **Nord et Nord-Ouest** : *Korhogo* (13 MP pour 58 bénéficiaires), *Odienné* (1 MP pour 8 bénéficiaires), *Ferkessédougou* (2 MP pour 5 bénéficiaires), *Séguéla* (98 MP pour 866 bénéficiaires) et *Kani* (16 MP pour 98 bénéficiaires) ;
- **Ouest** : *Guiglo* (2 MP pour 50 bénéficiaires), *Duékoué* (5 MP pour 125 bénéficiaires) *Bloléquin* (4 MP pour 93 bénéficiaires), *Toulépleu* (4 MP pour 70 bénéficiaires), *Man* (3 MP pour 14 bénéficiaires), *Danané* (1 MP pour 12 bénéficiaires) *Bangolo* (3 MP pour 75 bénéficiaires), *Zagné* (3 MP pour 65 bénéficiaires), *Vavoua* (9 MP pour 48 bénéficiaires) ; *Zouan Hounien* (1 MP pour 7 bénéficiaires) et *Lakota* (2 MP pour 112 bénéficiaires) ;
- **Est** : *Bondoukou* (4 MP pour 47

	<p>bénéficiaires);</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Centre et Centre-Ouest : <i>Yamoussoukro</i> (7 MP pour 53 bénéficiaires), <i>Bouaké</i> (272 MP pour 794 bénéficiaires), <i>Brobo</i> (10 MP pour 100 bénéficiaires), <i>Daloa</i> (19 MP pour 232 bénéficiaires); <i>Gagnoa</i> (2 MP pour 58 bénéficiaires) et <i>Issia</i> (20 MP pour 320 bénéficiaires); ▪ Sud et Sud-Ouest : <i>Abidjan</i> (10 MP pour 50 bénéficiaires), <i>San Pedro</i> (18 MP pour 217 bénéficiaires) et <i>Tabou</i> (11 MP pour 148 bénéficiaires). <p>Les 3720 bénéficiaires sont encadrés sur le terrain par 23 structures dont 22 nationales et une internationale.</p> <p>Les 22 structures nationales de mise en œuvre sont : (i) Opportunities Industrialisation Center/ Section Côte d'Ivoire (OIC-CI), (ii) le Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (PNRRC), (iii) l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural-Zone de Bouaké (ANADER Bouaké), (iv) l'Institut des Actions Culturelles de Côte d'Ivoire (ICA-CI), (v) Cabinet NASSAIB à Bouaké; (vi) Coopérative Worodougouka de Séguéla (CWS) à Séguéla, (vii) l'Association pour le Développement et la Renaissance (ADR) à Guiglo, (viii) Cabinet KS Consultant à San Pedro, (ix) Afrique Secours et Assistance (ASA), et (x) l'ONG CALAO ESPOIR à Tabou; (xi) l'Agence Nationale de la Formation Professionnelle (AGEFOP) à Abidjan, (xii) la Coopérative de Vivriers de Daloa (COCOVIDA), (xiii) ANADER Daloa et (xiv) l'Office de Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) à Daloa; (xv) ANADER Issia; (xvi) la Société de Commerce en Agriculture et Marchandises diverses (SCAM) à Danané; (xvii) l'ONG International Friendship Services (IFS) à Man; (xviii) ANADER Lakota; (xix) ANADER Bondoukou; (xx) l'ONG AGIR à Ferkessédougou; (xxi) AGRI-AMENAGISTE à Korhogo et (xxii) l'Organisation Communautaire pour l'Appui au Développement en Côte d'Ivoire (OCAD-CI) à Odiénné.</p> <p>L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), la structure internationale, couvre les 16 Départements dont Séguéla, Kani, Korhogo, Ferkessédougou et Bondoukou au Nord; Vavoua, Guiglo, Bloléquin, Zagné, Bangolo, Duékoué, Gagnoa, Man et Zouan Hounien à l'Ouest; et Yamoussoukro et Bouaké au Centre.</p> <p>Elle encadre, à ce jour, 1001 bénéficiaires dont 483</p>	
--	---	--

	<p>XC, 350 XGAD et 75 JR à travers 141 microprojets dont 2 communautaires.</p> <p>On notera également que sur recommandation de l'ONUCI et du PNUD, l'OIM a signé des accords de partenariat avec 12 structures nationales pour la mise en œuvre des microprojets. C'est ainsi qu'à l'<u>Ouest</u>, l'OIM est en partenariat avec l'ONG Terre d'Espérance et le Groupement d'Appui au Développement de l'Hévéaculture à l'Ouest (GADHO), IFS, COOPAFAN et Ets A. D. L. Au <u>Centre</u>, les structures concernées sont l'ONG Eveil Développement Réinsertion Economique des Ex-Combattants et Jeunes Artisans (EDREDECJA), le Cabinet SINAI, l'ONG Notre Enfance et le Cabinet NASSAIB. Au <u>Nord</u>, les partenaires de l'OIM sont la CWS, AGRI-AMENAGISTE, ANADER, Bondoukou et ASERD.</p> <p>Cette stratégie de partenariat participe au renforcement des capacités des structures nationales de mise en œuvre.</p>	
<p><i>Les ex-combattants sont capables de s'engager dans des activités socio-économiques viables.</i></p>	<p>Avec l'appui des partenaires nationaux (PNRRC et PSCN) et des structures locales de mise en œuvre, ce sont environ 3725 bénéficiaires qui ont reçu une formation en éducation civique et morale et en comptabilité simplifiée et pour la tenue des caisses, en marketing et les techniques de vente, etc. Sur cet effectif, chaque bénéficiaire a au moins reçu une formation par accompagnement selon l'activité spécifique choisie. Plusieurs domaines sont concernés : l'élevage, l'agriculture, la maçonnerie, la menuiserie, la plomberie, l'électronique, la boulangerie, etc.</p> <p>En vue de renforcer l'appropriation et la pérennité de l'activité exercée, des conventions pour un suivi complémentaire de 6 mois (après trois mois contractuels avec la structure de mise en œuvre) ont été signées entre le PNRRC et le PNUD dans les Régions du Worodougou et du Haut-Sassandra (Départements de Séguéla, Kani, Vavoua) et de la Vallée du Bandama (Départements de Bouaké et Brobo), où l'on compte le plus grand nombre de projets. Il importe d'indiquer que ces Conventions de Suivi sont financées directement par le PNUD sur des Fonds du Bureau de Prévention des Crise et de Relèvement (BCPR). Cela démontre l'intérêt porté à la pérennisation des activités de réinsertion des ex-combattants et ex-miliciens en Côte d'Ivoire.</p>	

<p><i>Les ex-combattants sont accueillis dans leur communauté et contribuent au développement local</i></p>	<p>Toujours dans le souci d'appuyer la réhabilitation et le relèvement des communautés afin de faciliter la réinsertion des groupes cibles et de renforcer la cohésion sociale, le Programme continue de rechercher des synergies avec d'autres activités/projets menées par d'autres partenaires (exemples : GTZ/ Union Européenne, QIPs, etc.).</p> <p>Aussi le Programme compte t-il à son actif, au 31 mars 2010, 9 projets communautaires atteignant directement 873 bénéficiaires dont 44% de femmes dans 4 départements de la Côte d'Ivoire. Ces départements sont : Bouaké (2 MP), Issia (1 MP), Lakota (1 MP) et Séguéla (3MP).</p> <p>Dans cette recherche de synergie, le PNUD a financé sur les fonds du Bureau de Prévention des Crises et du Relèvement (BCPR) à hauteur d'environ 80.000 USD, un projet communautaire agricole au bénéfice de 3200 femmes ressortissantes de 6 villages du Département de Séguéla, et membres de la Coopérative Worodougouka de Séguéla (CWS, structure locale de mise en œuvre dans le cadre des 1000 microprojets).</p> <p>De même, le PNUD et l'ONUCI ont conjointement financé sur les fonds BCPR (PNUD) et sur les fonds PBF (ONUCI et PNUD), la réhabilitation et l'équipement du siège de la CWS qui s'était dégradé du fait de la crise et, qui joue, malgré tout un rôle catalyseur entre les communautés et les ex-combattants dans le département de Séguéla.</p> <p>Ces actions conjointes et synergiques contribuent d'une part au renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre, et d'autres part, de contribuer à la réhabilitation et au relèvement des communautés affectées par la crise.</p> <p>En outre, le Programme continue à sensibiliser les communautés sur la nécessité d'avoir une réinsertion sociale réussie pour une vie communautaire plus harmonieuse/cohésive.</p>	
---	---	--

Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats :

Contexte et objectifs des 1000 MP

Les 1000 MP ont vu le jour en août 2008 à Bouaké au moment où le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) venait d'être relancé (mai 2008) avec un nouveau mode opératoire et avec l'implication des acteurs nationaux issus de l'Accord Politique de Ouagadougou (APO) que sont : le Centre de Commandement Intégré (CCI), du Programme de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (PNRRC) et le Programme de Service Civique National (PSCN). Devant les difficultés rencontrées par les structures nationales pour prendre en charge la réinsertion des vagues successives de démobilisés à Bouaké et compte tenu des échéances électorales alors fixées en novembre 2008, le programme des 1000 microprojets a été initié afin d'arrêter le cycle de manifestations des démobilisés, devenues fréquentes à Bouaké (plusieurs cas de troubles recensés entre mai et août 2008) et occuper positivement les ex-combattants sur le court terme.

Etat de la démobilisation et de la réinsertion

Après plusieurs tentatives de relance du processus DDR en Côte d'Ivoire depuis 2004, le programme connaît un sursaut avec la signature de l'Accord Politique de Ouagadougou (mars 2007) qui ouvre une nouvelle voie pour la paix et la reprise officielle du regroupement en décembre 2007. Les données disponibles à ce jour sur le processus DDR, montrent que sur les 11900 démobilisés dans le cadre des opérations de regroupement en zone FAFN, seulement 3416 ont effectivement bénéficié d'une option de réinsertion dans un des programmes disponibles, selon le Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (PNRRC). Par conséquent, il reste 8484 démobilisés à réinsérer sur le nombre global de démobilisés (11900). (Voir tableau ci-dessous).

Etat du profilage et de la démobilisation des Ex-combattants des FAFN			
Total profilés	Total démobilisés	Total réinsérés	Reste à réinsérer/ effectif démobilisé
32 777	11 900	3 416	8 484

(Source PNRRC)

Résultats des 1000 MP

Un an et demi après la mise en œuvre du programme, sans prétendre résoudre le problème de la démobilisation en Côte d'Ivoire, l'on peut affirmer sans se tromper que les 1000 MP ont effectivement contribué au renforcement de la paix et de la sécurité en Côte d'Ivoire. En effet, les différentes missions d'évaluation illustrent bien cette contribution.

En dehors du mécanisme continu de suivi-évaluation conjoint de l'ONUCI et du PNUD, le programme a fait l'objet d'une double démarche d'évaluation.

La première, externe et dépendante, a été conduite du 31 août au 5 septembre 2009, dans le cadre global de la revue du plan prioritaire de la Côte d'Ivoire, par une équipe conjointe du Système des Nations Unies composée des représentants du Département des Opérations de Maintien de la Paix (DPKO), du Bureau de la Prévention des Crises et du Relèvement (BCPR) du Programme des Nations Unies pour le Développement et du Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO).

Environ un an après le lancement du Programme, la mission visait à apprécier les résultats atteints au regard des objectifs fixés, à évaluer les mécanismes de mise en œuvre de ces résultats et à se prononcer sur la pertinence de continuer le Programme. L'équipe qui s'est rendue sur le terrain a visité 15 microprojets dans 4 départements et a rencontré plusieurs bénéficiaires ainsi que les parties prenantes au projet, notamment les autorités locales, et les membres de la communauté.

La seconde évaluation, externe et indépendante au Système des Nations Unies, a été commanditée par le PNUD et l'ONUCI et conduite par une équipe d'experts indépendants sous la couverture du Cabinet SIK (*Senter for interkulturell kommunikasjon*). Elle a eu lieu du 26 septembre au 6 octobre 2009. La méthodologie adoptée par les experts indépendants était axée sur une approche qualitative (analyse des documents, observations, conversations informelles, interviews en groupes, interviews individuelles semi structurées, ateliers de discussion, etc.). Au total

49 microprojets ont été visités et plus de 150 bénéficiaires des « 1000 MP » ont été interviewés. Par ailleurs, l'équipe d'évaluation a eu des conversations informelles et interviews semi-structurées avec le personnel du PNUD et de l'ONUCI, du PNRRC, du PSCN, de la Cellule microprojets de la Présidence, des leaders des FAFN, des autorités locales et structures de mise en œuvre. Des entretiens ont également eu lieu avec des représentants de la Banque Mondiale, de l'Union Européenne, de la GTZ, de l'OIM, de l'Ambassade Royale de la Norvège, de la Coopération Française et des forces Françaises Licorne.

Cette étude a conclu que l'initiative des 1000 Microprojets a été un succès et a répondu largement aux attentes et objectifs fixés et elle a également formulé des recommandations en terme d'approche par rapport à la problématique de stabilisation pré et postélectorale, en terme de procédure par rapport au cycle de gestion d'un projet, etc. L'évaluation externe a aussi souligné la nécessité d'harmoniser les approches de tous les intervenants dans le domaine de la réinsertion afin de porter cette initiative des 1000 Microprojets à une échelle plus grande en ciblant les initiatives de réinsertion et de réhabilitation communautaire.

Les conclusions croisées de ces deux missions peuvent être résumées en cinq (5) points :

1. Les 1000 Microprojets ont démontré leur pertinence en comblant un vide lié au retard dans le démarrage effectif des projets de réinsertion financés par le budget national ou certains bailleurs de fonds internationaux.
2. Les 1000 Microprojets ont démontré leur utilité comme plateforme de services dans le but d'assurer une sécurisation d'un processus électoral avant, pendant et après le scrutin présidentiel.
3. Les 1000 Microprojets sont complémentaires par rapport aux initiatives d'autres bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale et la Délégation de la Commission Européenne qui font de la réinsertion indirecte des jeunes à risque au moyen de formations dans des centres de formation professionnelles à cycle court.
4. Cependant, il reste que cette initiative, bien que pertinente, risquerait d'entraîner une plus grande pression sur les Nations Unies qui ne pourraient pas faire face à elles seules à la demande grandissante des microprojets par rapport au financement disponible.
5. Il faut donc que le PNUD, l'ONUCI et la partie nationale multiplient les concertations avec les autres bailleurs de fonds/programmes pour une mobilisation rapide de ressources supplémentaires pour la réinsertion d'un plus grand nombre d'ex-combattants et d'ex-miliciens en Cote d'Ivoire.

Stratégie de la seconde phase

Fort de ces recommandations, la stratégie de la seconde phase repose essentiellement sur la consolidation des acquis de la première phase. En effet, le contexte dans lequel il a été lancé, n'a pas permis au programme de développer un mécanisme systématique de pérennisation. Les fonds additionnels de 1 000 000 USD mis à la disposition du Programme par PBSO seront essentiellement utilisés à cet effet.

En sus, un **partenariat stratégique de mobilisation de ressources supplémentaires** plus systématique et plus ouverte sera développé en vue de réaliser effectivement 1000 microprojets, au-delà du slogan. En plus des partenaires comme la Banque Mondiale et l'Union Européenne, ainsi que des partenaires bilatéraux tel que le Japon, **l'Etat devra être encouragé à s'engager financièrement dans la mise en œuvre des 1000 MP.**

Par ailleurs, un accent particulier sera mis sur le **développement de synergies avec d'autres partenaires intervenant dans le domaine de la réinsertion** en vue de capitaliser sur les avantages comparatifs et d'optimiser les investissements dans le domaine.

De façon opérationnelle, la stratégie de la seconde phase est relative au recours systématique à des techniciens spécialisés pour un suivi complémentaire de 6 à 12 mois, à la mise en place d'un règlement intérieur au sein des groupes de bénéficiaires et à la définition d'un mécanisme de suivi-évaluation plus adéquat. La stratégie reste également sensible à l'équilibre entre les localités et les cibles (genre et communautés).